

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME.

THOMAS CHAPUIS, Rédacteur en Chef.

LEGER BROUSSEAU, Editeur-Propriétaire.

FRANCE

Paris, 29 janvier.

Les journaux s'occupent, faute de mieux, de la petite évolution qu'accuse la courte harangue de M. Brisson en reprenant possession du fauteuil de la présidence. Il y est question du développement pacifique et progressif de la démocratie, et ce n'est pas autre chose que la merveilleuse synthèse de la politique opportuniste formulée par M. Ranc. Longtemps on avait prêté à M. Brisson l'ambition d'être à la Chambre le pivot nécessaire d'une coalition de la gauche républicaine et de l'extrême gauche contre le cabinet. Tant qu'il s'est agi de manœuvres sans portée précise, M. Brisson a laissé faire et laissé dire, pensant qu'il serait toujours temps de se déclarer quand il lui faudrait faire un choix. Aujourd'hui les cartes sont tellement brouillées entre l'extrême gauche et les opportunistes, M. Brisson lui-même est si bien maltraité par les feuilles intransigeantes, enfin les dernières élections sénatoriales ont tellement fait pencher la balance du côté du gouvernement, que M. Brisson, homme austère mais prudent, se range sans hésiter du côté du manche. Cet ambitieux solennel aspire à la succession de M. Grévy. Il espère évidemment que M. Ferry aimera mieux garder le pouvoir effectif et laissera à d'autres l'honneur de brigner le fauteuil présidentiel. Et alors, qui sait ? Les voix du parti opportuniste, si M. Brisson est bien sage, iraient peut-être à lui. Je prévois pour les députés de la droite et pour ceux de l'extrême gauche et pour tous les adversaires quelconques du ministère de séances pleines de rappels à l'ordre, de censures et de désagréments de plus d'une sorte.

Les radicaux et les opportunistes, ayant épuisé tout ce qu'ils avaient à dire sur les élections de la Seine, recommencent à se dire des horreurs au sujet des élections des Bouches-du-Rhône où plus heureux que M. Spuller, les candidats opportunistes ont triomphé. Ce triomphe a paru d'autant plus dur aux intransigeants qu'ils se croyaient sûrs du département des Bouches-du-Rhône, et que M. Challemel-Lacour, qui a été élu en tête à-tête, est une manière d'ennemi personnel pour MM. Clémenceau et Rochefort. M. Challemel-Lacour a encore aggravé son cas en faisant publier dans les journaux du Midi, une lettre passablement dédaigneuse et offensante pour les aigles du parti intransigeant. La Justice et l'Intransigeant ne connaissent plus de termes assez forts pour exprimer leur indignation et leur fureur. M. Clémenceau a cependant trouvé une bonne vengeance. On disait d'abord qu'il était décidé à envoyer un cartel à M. Challemel-Lacour. Il s'est ravivé évidemment, car ce qu'il décoche à l'égard des Bouches-du-Rhône, c'est le texte d'une vieille profession de foi dans laquelle le dit Challemel se déclarait prêt à accepter et acceptait le programme ultra-radical de la démocratie méridionale. On a longtemps employé contre feu Gambetta cette méthode qui consiste à lui

mettre sous le nez des programmes jurés jadis avec enthousiasme et oubliés avec sérénité. Cette tactique n'a jamais réussi à ébranler sérieusement le pouvoir de Gambetta. Il serait naïf de croire que cette guerre à coups d'anciens programmes pût faire grand tort à M. Challemel. Quel républicain n'a péché sous ce rapport ? Quel républicain ne sait que les professions de foi ont été inventées pour allécher les électeurs, mais non pour être suivies à la lettre ? A propos de l'hospice des incurables, la question de la laïcisation des hôpitaux est revenue ces jours-ci au conseil municipal. C'est M. Desprez, le médecin républicain, qui, au nom des pensionnaires de l'hospice, a présenté une protestation contre ces projets de laïcisation. Le petit discours qu'il a prononcé à cette occasion était, dans la bouche d'un libre-penseur un parfait modèle de bon goût et de bon ton. Mais, avec un pareil conseil, la cause était perdue d'avance. On a répondu au brave docteur qu'au nom de la liberté de conscience, il était urgent de laïciser l'hospice des incurables. Là-dessus M. Binder, le conseiller conservateur en reprenant la discussion qui a continué hier, a fait remarquer que ce qui était en jeu c'était précisément la liberté de conscience des pensionnaires de l'hospice, lesquels réclamaient hautement le maintien des Soeurs. L'argument était irréfutable ; au lieu d'y répondre, le conseil a passé à l'ordre du jour, ce qui est d'ailleurs la suprême et inévitable ressource pour avoir raison. Le Cri du Peuple, dont les bureaux ont été récemment le théâtre du drame sanglant dont les frères Balleich, à la suite de la mort de leur mère qu'ils attribuaient aux ignobles articles de ce journal, ont été les héros et les victimes, est décidément un journal bien malade. Son triste directeur, M. Jules Vallès, le chantre de l'auararchie est, dit-on bien souffrant, et hier, par voie de justice, il a été contraint de démentir pour faire droit aux réclamations du propriétaire de l'immeuble où son journal s'imprimait. Le voilà sur la rue. Mais en des temps comme les nôtres, de pareils journaux ont la vie dure et le Cri du Peuple n'a évidemment pas dit son dernier mot.

Chronique

M. d'Hérissou, ancien capitaine, va publier des Mémoires que l'on dit assez curieux, et dont certains journaux ont reçu, par avance, des extraits qu'ils publient. Le Temps publie le récit de la fuite de l'impératrice Eugénie après le 4 septembre. Elle s'était réfugiée chez le docteur Evans, où elle avait passé un jour avec Mme Lebreton avant de se mettre en route pour Deauville, d'où elle voulait tenter de gagner l'Angleterre. On alla jusqu'à Mantes, où les chevaux épuisés et le landau qu'ils conduisaient furent remplacés par un berlingot à quatre places, attelé de deux mauvais chevaux. Les difficultés des relais furent

Feuilleton du COURRIER DU CANADA 19 Février 1885.—No 9

LE CRIME DE CAIN

(Suite.)

—Sois gaie, au moins ! ce n'est pas assez de se montrer élégante. —Gaie ? s'écria Cœlia, je ris toujours. —C'est ce qui m'inquiète, répondit madame Belleforge. —Je l'aime pour l'avoir remarqué ! fit Cœlia en embrassant sa mère. Le banquier approuva sa femme, ouvrit un crédit à sa fille, et apporta deux écus au moment où Cœlia vêtue de sa robe bleue pâle se disposait à monter en voiture. Quand la jeune fille gravit les marches de l'église, il n'y eut qu'une voix pour louer sa bonne grâce et sa parfaite distinction. L'orgue commença ses longs accords au moment où le cortège nuptial franchit le seuil du temple. Honorine, blanche sous son voile de mariée, s'appuyait tremblante sur le bras de son père ; le comte d'Ivrée et Cœlia gagnèrent lentement la nef parée de fleurs. L'autel étincelait ; la voix des enfants de chœur s'élevait fraîche et

pure ; une atmosphère de piété enveloppait les assistants. Pour la seconde fois, Cœlia s'agenouillait dans une église, pour la seconde fois elle pria sans savoir de formules de prière. L'office commença. Le trouble ingénu d'Honorine, le recueillement grave de l'homme qui jurait de l'aimer pendant toute sa vie, les cérémonies symboliques de l'échange des anneaux, de la bénédiction des médailles, inspiraient à Cœlia une curiosité religieuse mêlée de crainte. Jusqu'à cette heure, elle avait considéré le mariage comme une association de fortunes, un échange de signatures. Tout à coup, l'union de deux êtres jeunes, prêts pour la bataille de la vie, se présentait sous un aspect agrandi, sanctifié. Sans savoir pourquoi, il lui semblait que le mariage avec ses obligations de bonté, de fidélité, de condescendance, de sacrifices mutuels, venait de lui être révélé, elle comprenait mieux la famille, depuis qu'elle la voyait abritée derrière l'autel. Au moment où elle dut soutenir le poêle de soie blanche au-dessus du front des époux, son regard se leva involontairement sur Rolland d'Ivrée, et une pensée rapide comme un éclair traversa son esprit. Quand les nouveaux époux se trouvèrent dans la sacristie, Cœlia se jeta avec effusion dans les bras d'Honorine. Pendant le dîner, le hasard plaça Rolland à côté de Cœlia. Le jeune

homme respectueux et attentif étudiait avec obstination cette jeune fille dont il ne parvenait pas toujours à comprendre le caractère. Elle lui paraissait tour à tour confiante, naïve puis tout à coup calme et calculatrice. Un mot dénotait l'opinion conçue après une longue causerie. Le comte d'Ivrée se sentait attiré vers elle en dépit de l'opposition de leur naissance, de leurs éducations, de leurs convictions. Il lui semblait que la Providence lui imposait la tâche d'éclairer les ténèbres dont cette âme était entourée. Sa sympathie pour la jeune fille se doublait du besoin de la soutenir, de la consolider, car il croyait sincèrement qu'elle souffrait. Quand le dîner fut achevé, le comte d'Ivrée prit le bras d'un de ses amis qu'il savait être en relations d'affaires avec M. Belleforge ; le jeune homme ne cachait pas son admiration pour l'incontestable beauté de Cœlia ; en même temps, il rendait hautement justice à sa bonté, sa libéralité, sa douceur. —Dans ce monde financier, où les millions se calculent par deux et trois chiffres, j'ai rarement vu, disait-il, une créature aussi douce que mademoiselle Belleforge... et je ne cache pas que je m'estimerais fort heureux d'obtenir sa main, dit Edouard de Senage. —Ta famille ne s'opposerait pas à ce mariage ? demanda Rolland.

—Nullement. M. Belleforge est un des princes de la finance... D'ailleurs, sa femme est de bonne maison, c'est une Castellar... Aucune affaire véreuse n'entache la réputation du père, l'honneur de la mère est intactable ; Conrad est un charmant garçon, il peut choisir telle carrière qu'il lui plaira, et la fille, cette blanche enfant, fera une adorable jeune femme... —Tu as raison, dit Rolland, et j'oublie, en causant avec toi, que je t'ai invitée pour le prochain quadrille. Ce que Edouard venait de dire à Rolland répondait aux secrets desirs de celui-ci d'une façon si complète, que son visage rayonnait de joie quand il s'approcha de Cœlia. Jamais elle ne lui avait semblé plus jolie. Sa toilette était fort simple, cependant, plus que simple pour la fille d'un millionnaire, et le comte d'Ivrée y trouvait une preuve de bon goût. Il eût été si facile à Cœlia de porter des perles qu'il fallait lui savoir gré de se contenter de marguerites blanches. Le reflet de tristesse que Rolland surprenait quelquefois dans son regard adoucissait l'expression de son visage. Quand Rolland s'inclina devant elle, et lui rappela sa promesse, Cœlia eût l'air d'une personne qu'on réveille brusquement. Elle se trouvait à cet instant loin du bal et du monde, la voix du jeune

homme et les sons de l'orchestre la rappellèrent à la réalité. Elle triompha rapidement de ce trouble intérieur ; d'un geste gracieux elle aplatis ses jupes de tulle et prit le bras du comte d'Ivrée. Les quadrilles, n'étant plus guère qu'une marche rythmée, rendent la causerie facile. Les figures que l'on exécute ou sont en quelque sorte les alinéas, et si la conversation se trouve forcément coupée, il reste cependant aisé d'échanger quelques idées. Rolland avait le cœur assez préoccupé de Cœlia pour souhaiter lire jusqu'au fond du cœur de la jeune fille. Il la trouva belle, il la savait bonne, il lui tardait d'apprendre si ses croyances répondaient aux siennes, si les plus hautes pensées et les espérances de son âme trouveraient un écho dans l'âme de Cœlia. Avant de former des projets d'avenir, et d'avouer à sa mère le secret qui lui pesait, Rolland voulait être sûr que l'incrédulité voltairienne de M. Belleforge ne pouvait sans injustice devenir une tâche originelle pour Cœlia. Les circonstances le servirent mieux qu'il ne l'espérait. Lorsqu'il reconduisit la jeune fille dans le boudoir où elle se trouvait avec sa mère avant le commencement du quadrille, madame Belleforge n'y était plus. Sans doute elle avait pris le bras de Conrad pour faire le tour des salons.

Rolland demanda à Cœlia si elle voulait qu'ils les cherchassent ensemble ; mais la jeune fille lui répondit que sans nul doute sa mère reviendrait dans ce même boudoir, et qu'elle préférerait l'attendre. Rolland prit place près de Cœlia dans une encoignure si garnie de fleurs que tous deux semblaient abrités dans une serre embaumée, et pouvaient se croire isolés bien qu'une douzaine de personnes se trouvaient dans cette petite pièce. —Vous sembliez ce matin fort émue du bonheur de votre amie, Mademoiselle, dit Rolland d'une voix qu'il s'efforça d'adoucir. —Je l'avoue, ce bonheur me cause une grande joie. Honorine fait un heureux mariage. —Sa dot était modeste, je crois. —Et j'approuve grandement monsieur de Ranzval. Il a consulté son cœur avant d'ajouter des chiffres... Je ne dis pas comme vous qu'Honorine a fait un beau mariage ; des deux époux, monsieur de Ranzval me semble le plus heureux, il enrichit celle qu'il préfère... A quoi la fortune serait-elle bonne, si ce n'est à rétablir certains équilibres... Je ne fais cas de l'argent qu'en le considérant comme un redresseur de torts... Essayer de mettre d'accord les intérêts et les sentiments, quand il s'agit de mariage, me semble un mauvais moyen d'assurer la félicité des deux époux. (A suivre)

d'ailleurs les seules péripéties sérieuses du voyage. Dans un petit village appelé La Commanderie, l'attelage fourbu s'arrêta et se résigna à subir sans bouger tous les coups de fouet. Le docteur Evans se met en quête, découvre sous un hangar une calèche qui doit avoir vu les alliés. Un paysan s'offre à aller dans les champs chercher des chevaux. On accepte, et on attelle deux vieilles rosses à la vieille voiture. La propriétaire trouve l'équipage si réussi qu'elle dit au docteur : —Vous voyez bien qu'une reine ferait son affaire d'une aussi belle voiture. L'impératrice frissonne. Elle se croit reconnue. Il n'en est rien. Le hasard seul a amené cette actualité, comme on dit, sur les lèvres de la bonne vieille dame.

A Evreux, la vieille voiture traversa la grande place au moment où, devant toute la population rassemblée, le nouveau préfet proclamait la république. On arriva à Deauville, le 6 au soir, après trente-six heures d'un voyage interrompu. Pendant la route, l'impératrice, enrhumée d'ailleurs depuis plusieurs jours, pleura tant qu'elle manqua de mouchoirs. Le docteur propose de laver les mouchoirs et de les faire sécher. L'impératrice refuse d'abord, accepte ensuite, et le docteur se livre à l'opération du blanchissage, dans un petit fossé qui borde le chemin. Puis il tient les mouchoirs à la portière jusqu'à ce que le vent qui les fouette les ait rendus secs.

Deux yachts étaient dans le port de Deauville ; l'un d'eux, la Gacelle appartenait à sir John Burgoyne, ami personnel de Napoléon III. C'est à lui que le docteur Evans s'adressa en lui demandant de sauver l'impératrice. Le gentilhomme anglais refusa catégoriquement. Il est étranger, et ne veut pas se mêler de questions politiques. Puis il y a une tempête au large, la mer est déchaînée, le vent souille debout, il ne peut prêter les mains à une imprudence.

—Alors je vais m'adresser au yacht américain, dit le docteur. —Je ne vous le conseille dit l'Anglais, que si vous tenez absolument à vous noyer. Ce n'est pas un bateau, c'est un baquet ; il ne tient pas la mer. M. Evans insiste une dernière fois et enfin, vers onze heures du soir, sir Burgoyne accepte la mission périlleuse, mais glorieuse, de conduire la souveraine en Angleterre. On partira le lendemain mercredi 7 septembre, à six heures du matin ; mais, afin de n'éveiller l'attention de personne, on embarquera le soir même entre minuit et minuit et demi. Ce programme s'exécute. La Gacelle était un yacht à voiles, de quarante-cinq pieds de long. Son unique cabine, où avaient pris place l'impératrice, Mme Lebreton, le docteur et sir Burgoyne, n'avait pas deux mètres cinquante de côté. Il fallut passer vingt-trois heures dans ce trou,

au milieu d'un véritable tempête, car le vent n'avait pas changé. Il était toujours debout, c'est-à-dire venait du large, et on n'avancait qu'à grand-peine en tirant des bordées. Les vagues, monstrueuses, couraient sur le pont de la coque de noix. Dans la nuit, la tempête devint réellement effroyable, et sir John Burgoyne, terriblement impressionné quitta tout à coup le pont de son navire et descendit dans la cabine, blême, les yeux hagards et pleins de larmes. —Nous sommes perdus, dit-il. Et prenant à partie le docteur : —C'est votre faute, à vous, ajouta-t-il.

Et il disparut, remontant sur le pont aussi vite qu'il en était descendu. Les passagers, stupéfaits de cette sortie étrange, inattendue et rapide, se regardaient entre eux. L'impératrice ne put retenir un grand éclat de rire, tant la tête du gentleman désespéré lui avait semblé réellement comique. Cependant, au petit jour, le vent mollit, la mer se calma un peu, et on put entrer dans le port de Hyde. Les passagers, trempés par l'eau de mer, avaient si mauvaise mine qu'on ne voulut pas les recevoir à l'hôtel du Pier. Ils allèrent se réfugier à l'hôtel d'York. Le docteur Evans accompagna l'impératrice à Londres, et ce fut encore lui qui loua pour elle, dans Chislehurst, l'hôtel de Cambden-Place, où devait mourir Napoléon III.

Une préface Nous avons annoncé la mise en vente du troisième volume de la Correspondance de Louis Veillot, deuxième des Lettres à sa Sœur. En attendant que nous en donnions le compte rendu, nous publions aujourd'hui l'avant-propos de ce troisième volume. AVANT PROPOS Par un excès de bienveillance dont je tire un grand honneur, M. Eugène Veillot, dans la préface du premier volume des Lettres de Louis Veillot à sa sœur, a voulu marquer la faible part que j'avais eue dans la préparation matérielle du livre. Il exige aujourd'hui qu'en tête de ce second volume j'indique personnellement de qui sont les notes qui accompagnent le texte. Je m'y résigne par un sentiment que comprendra le lecteur. En effet, si l'humilité de Louis Veillot le portait, de son vivant, à empêcher ses collaborateurs de faire son éloge dans l'Univers, une sorte de révérence fraternelle semble interdire aux siens de rien ajouter à la louange qui sort naturellement de ses œuvres. Cependant il était nécessaire, lorsque le texte réclamait quelque éclaircissement pour ce qui regardo les personnes et les faits, d'apprécier en deux mots le caractère de ces personnes et la portée de ces faits. Le public doit donc savoir que ces appréciations, où je ne me suis pas tenu de parler du fondateur de l'Univers avec l'admiration qui lui est due, m'appartiennent, en propre. On jugera si,

bien loin d'aller au delà, je ne suis pas constamment demeuré en deçà de ce que demandait la plus stricte impartialité. Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'on retrouvera dans ce second volume tout l'attrait du premier. Résumant par avance l'expression des sentiments dont ces Lettres à sa Sœur offrent au public l'éloquent témoignage, Louis Veillot écrivait dans Ça et là (1) : "J'esquisserai ici ton noble et doux visage, embelli à nos regards comme aux regards des anges par les soucis qui l'ont fatigué avant le temps, ô toi qui, par amour de Dieu, t'es refusé au service de Dieu, et qui, par charité, te sévères des joies de la charité. Tu n'as pleinement ni la paix du cloître, ni le soin des pauvres, ni l'apostolat dans le monde, et ton grand cœur a su se priver de tout ce qui était grand et parfait comme lui. Tu as enfermé ta vie en de petits devoirs, servante d'un frère, mère d'orphelins. Là, tu restes, comme l'épouse la plus attentive et la mère la plus patiente, te donnant tout entière et ne recevant qu'à demi. Tu as donné jeunesse, liberté, avenir ; tu n'es plus toi-même, tu es celle qui n'est plus, l'épouse défunte, la mère ensevelie ; tu es une vierge veuve, une religieuse sans voile, une épouse sans droits, une mère sans nom. Tu sacrifies tes jours et tes veilles à des enfants qui ne t'appellent pas leur mère, et tu trouves pour repos d'autres infirmités encore à secourir, d'autres faiblesses à soutenir, d'autres plaies à guérir !... Oh ! sois bénie de Dieu comme tu l'es de nos cœurs !"

On comprend qu'ayant ces sentiments pour l'incomparable sœur dont le dévouement aimait son foyer désert, Louis Veillot ait versé dans ses lettres toute la tendresse, toute la confiance, toute la reconnaissance dont il était rempli. On comprend aussi quel intérêt, en dehors de ces effusions intimes, offre au public la correspondance où, parlant de ses luttes, il faisait confiance à cette autre lui-même de tout ce qu'il croyait devoir momentanément dérober à la publicité. Comme le dit M. de Pontmartin, d'Eugénie Fiein, sœur de Marseille, ce lui était un besoin et une joie d'ouvrir tout grands son esprit et son cœur au modèle de ces sœurs qui s'effacent dans la gloire fraternelle, restent dans l'ombre, tandis que le frère illustre, ou en train de s'illustrer, se produit peu à peu au grand jour, le consolent dans ses mécomptes, le rassèrent dans ses tristesses, l'éclaircissent dans ses doutes, le secondent dans ses travaux, le relèvent dans ses faiblesses, et réunissent en un seul des trois types les plus dignes de fixer les affections humaines : la mère, dont elles ont la vigilance infatigable et la souriante indulgence ; l'épouse, à qui elles ressemblent par la tendresse et le dévouement, mais dans des conditions plus absolues d'abnégation, de désintéressement et de douleur ; la fille, dont elles offrent quelques traits en ce que leur cœur conserve sa jeu-

nesse, et en ce qu'elles se résignent à une rôle d'infériorité. C'est un charme de trouver, dans chacune des lettres de Louis Veillot, l'un des traits qui serviront à fixer pour la postérité le tableau qu'il peignait d'ensemble dans Ça et là et qui se retrouve ici dans le détail avec une admirable sincérité. Ce n'en est pas un moindre de voir défilier, esquissées comme en passant mais d'un dessin qui demeure, tant d'autres figures qui ont leur place dans l'histoire des luttes catholiques de ce temps, sans parler des détails qui éclairaient les questions les plus graves auxquelles fut mêlée son œuvre de choix, l'Univers.

Avec un autre ton, qui montre une fois de plus la merveilleuse et puissante variété d'un talent qui n'eût point d'égal, c'est ce qu'on admirera de même dans les Lettres à Mme la vicomtesse de Simard et de Pitray, qu'il appelait en riant "son autre sœur". Ces lettres font naturellement suite aux lettres adressées à Mlle Elise Veillot. On y verra combien tendre, affectueux et paternel se montre, pour cette amie qu'il a suivie, depuis son enfance, d'un œil charmé, le fier chrétien à qui de haineux détracteurs reprochent parfois de n'avoir eu que du fiel et point de cœur. Dans l'éloquent épilogue qu'il plaçait à la fin de Ça et là, notre maître, prévoyant ces attaques posthumes, suppliait qu'on ne défendît pas contre elles sa mémoire, protégée par la Croix. Pour toute réponse, en effet, il suffit de produire ces lettres, qui le font voir dans l'intimité de ses relations de famille et d'amitié. Mieux que toute autre défense, elles disent eloquemment combien fut joyeux et doux, dans le commerce de ceux que Dieu lui donnait à aimer, l'infatigable luttant dont toute la vie ne fut qu'un combat sans relâche contre tous les ennemis de vérité.

AUGUSTE ROUSSEL. Les crimes de la libre-pensée. (Du Courrier de Bruxelles) La cour d'assises du Brabant a commencé aujourd'hui l'examen d'une atroce affaire dont le héros est un misérable, un étranger, heureusement, qui avait hypocritement affecté des sentiments religieux pour pouvoir épouser une jeune fille chrétienne dont il trompa indignement la bonne foi. Une fois marié, cet homme jeta le masque, attaqua la religion de sa femme, la persécuta parce que, voulant pratiquer sa religion, elle était membre d'une congrégation pieuse ! La vie devint pour la malheureuse victime de ce libre-penseur un véritable martyre. Elle fut en proie à toutes les brutalités. Il finit par la chasser du domicile conjugal pour aller au cabaret dépenser l'argent gardé par la malheureuse femme en vue de son enfant ! Et le lendemain il l'attira dans un guet-apens, elle et sa sœur, et les cribla toutes deux de coups de revolver et de coups de

Tel est le drame de la rue de la Consolidation — ô ironie ! — qui a jeté

(1) Ça et là, t. Ier, p. 139.

l'émoi à Bruxelles le 5 juillet dernier. Ce crime est d'un terrible enseignement pour les familles et surtout pour les jeunes filles chrétiennes.

SOMMAIRE

France. Chronique. Une préface. Les crimes de la libre pensée. FEUILLETON.—Le crime de Cain. Encore un. Les livres bleus. Le terminus du Pacifique. Echos d'Ottawa. Petite gazette. La guerre du Soudan. Résumé des dépêches. Petites nouvelles.

ANNONCES NOUVELLES

Avis public.—Isaac Bernard. Acte des licences.—N. E. Dionne. Beaux arts.—Ant. Piamondon. L'huile Australe de Pratt.—C. Peverley. Grande attraction.—Bernard & Allaire. Les annonces trompeuses.

CANADA

QUEBEC, 19 FEVRIER 1885.

Encore un

Nous l'avions bien dit que le Canadien allait être forcé de sortir ses foudres contre l'Univers. Son édition vespérale, l'Événement, a foudroyé, hier, le journal de M. Eugène Veillot. Et le Canadien de ce matin l'a refoudroyé sans merci. Quels tonitrux que les écrivains de cette feuille!

Mais leur besogne n'est pas finie. Ils ont encore des tonnerres à lancer. Pour aujourd'hui nous allons passer au journal où M. Savary écoute sa prose, un autre coupable. C'est la Revue catholique des Institutions et du droit, publication justement estimée, qui n'est pas "imprimée dans une cave," et qui compte parmi ses rédacteurs des hommes comme M. M. Lucien Brun et Claudio Jannet. Voici ce que dit cette Revue:

On a vu un député, ancien secrétaire général à la Justice, bras droit de M. Dufaure et exécutif patenté des 363 pour les épurations judiciaires, condamné à cinq ans de prison par le tribunal où vont échouer les chevaliers d'industrie. On a vu cet ancien sous-secrétaire d'Etat de la république fuir à l'étranger en volant sa femme à un de ses amis et encourir une seconde condamnation à l'emprisonnement pour adultère. Fruits républicains.

Il tomberont tous, dans cette légion de faiseurs, et aujourd'hui nous en avons cité un certain nombre, déjà balayés ou qui le seront bientôt de leurs sièges?

Deux d'entre eux s'étaient montrés plus violents et plus insolents que d'autres, il avait attaché leurs noms à la ruine de la magistrature honnête et des congrégations religieuses. Où est maintenant Savary? Où va Cazot? Où vont aller bien d'autres encore, dont chacun pourrait dire les noms?

Et voyez comment arrive la chute de ces hommes, Dieu ne frappe point des coups de force; il ne les foudroie pas au milieu de leur triomphe. Simple-ment il les livre à leurs propres passions, et alors on les voit, entraînés par leurs vices, aller, les uns échouer en police correctionnelle, pour escroqueries ou pour vols; les autres, passer la frontière pour éviter les assises; un certain nombre, attendre, comme une épée de Damoclès, la justice trop lente à faire son œuvre.

Allons, messieurs, voilà encore une publication à ranger dans la catégorie de l'Univers, de l'Anjou et du Journal de Rome. Et après celle-là, nous vous prévenons qu'il y en aura d'autres. Il va vous falloir bûcher ferme, et tomber la presse universelle.

Le Canadien et son collaborateur se sont taillés une besogne considérable, et ils vont être forcés d'en découper avec bien des gens.

Qui boude Savary n'estime point son roi. Et n'a, dit Savary, ni Dieu, ni foi, ni loi. Tel paraît être la thèse du Canadien. Mais cette thèse est fortement paradoxale et nous sommes d'avis que les docteurs du Canadien échoueront pitoyablement, s'ils entreprennent de l'établir.

Les industries canadiennes

LE RAPPORT DES COMMISSAIRES.

Sir Leonard Tilley, voulant connaître d'une manière positive les résultats du tarif protecteur inauguré en 1879, chargea deux commissaires, MM. A. H. Brackebey et E. Willis, de prendre toutes les informations possibles sur l'état des manufactures d'Ontario et de Québec, en premier lieu, et de pousser ensuite leurs recherches dans les provinces maritimes. Les deux commissaires se sont mis à l'œuvre et ont préparé, sur la situation des industries canadiennes, un rapport soigné qui vient d'être soumis à la considération des membres du Sénat et de la Chambre des Communes. Ce rapport renferme des données qui nous mettent en état de juger les heureux effets de la protection et qui réfutent victorieusement toutes les accusations portées par nos adversaires politiques contre le tarif protecteur et l'administration conservatrice.

En voyant l'augmentation de la main d'œuvre, des gages payés aux employés, du capital en circulation, de la production, de l'amélioration des machines ou de l'habileté acquise par certains industriels, les plus sceptiques resteront convaincus que les électeurs ont bien fait de voter en faveur d'une politique qui a rendu le pays si prospère. Nous nous proposons de faire une longue analyse de ce travail; car nos lecteurs doivent connaître à fond la situation industrielle de la Confédération canadienne, et cette étude nous en donne une parfaite idée.

Le rapport des commissaires renferme d'abord le sommaire des informations prises par les deux commissaires sur les manufactures des provinces d'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'île du Prince-Edouard. Voici un tableau synoptique de leurs opérations:

Tableau synoptique de leurs opérations. Columns: Nombre d'employés, Salaires annuels, Capital, Production annuelle. Rows: 1878, 1881, Augment. (1881-1878).

L'augmentation se résume donc comme suit:

Tableau résumé de l'augmentation. Columns: Nombre d'employés, Salaires annuels, Capital, Production annuelle. Rows: 1878, 1881, Augment.

Les commissaires nous fournissent des renseignements très détaillés sur les provinces d'Ontario et de Québec. Leur travail donne le résultat suivant:

Détails du rapport des commissaires. Columns: Nombre d'employés, Salaires annuels, Capital, Production annuelle, Industries visitées. Rows: Ontario, Québec, Total.

Sur les 725 établissements industriels visités l'année dernière par les commissaires, on en compte 258 qui ont été ouverts depuis 1878, et dans ces nouvelles manufactures, le nombre d'employés, en 1884, s'élevait à

18,453; les salaires annuels, à \$4,040,900; le capital engagé, à \$11,777,700; la production annuelle, à \$23,712,600. Sur les 725 établissements visités en 1884, il y en avait 467 qui existaient en 1878; le nombre d'ouvriers dans ces fabriques a augmenté de 14,211; les gages annuels, de \$4,695,900; le capital, de \$10,486,900, et l'augmentation de la production annuelle a atteint le chiffre de \$19,423,400. Ainsi les anciennes manufactures ont fait de bien meilleures affaires qu'en 1878, et l'on a vu s'élever un grand nombre de nouveaux établissements.

Nous lisons l'observation suivante dans le rapport du commissaire Brackebey sur le changement du tarif et les effets qui en sont résultés pour les manufactures d'Ontario et de Québec: "Que le résultat général de ce changement ait été décidément favorable à l'industrie manufacturière, cette question ne laisse plus de doute et est entièrement prouvée par les chiffres que nous donnons. Il est vrai que, dans certains cas, des capitalistes, désireux de faire circuler leur argent pour des fins profitables, ont usé un peu trop largement du privilège d'approvisionnement les marchés canadiens des produits fabriqués dans nos manufactures, et ont pendant un temps accumulé produits sur produits.

Cette conduite nous semble naturelle cependant, quand on sait que nos fabricants avaient une connaissance fort limitée des besoins du public canadien. Jusqu'en 1879, les marchés canadiens étaient inondés de produits étrangers, et nos fabricants travaillaient dans les ténèbres pour savoir quelle espèce de marchandises pourrait trouver un débouché sur nos marchés. La difficulté consistait donc à connaître les besoins de la consommation de la confédération, de manière à produire autant et pas plus que l'exigeait la population. Cette connaissance devait s'acquérir par l'expérience. A l'époque où ces remarques ont été écrites, les producteurs avaient appris, dans la plupart des branches de l'industrie, ce que demande la consommation, la quantité et l'espèce de marchandises qu'ils peuvent vendre avec profits.

Cette connaissance du véritable état des affaires a donné lieu à des changements—qui se répètent encore continuellement—dans l'espèce des marchandises fabriquées, et il n'y a pas de doute qu'avant longtemps, grâce à la connaissance parfaite des exigences et de l'étendue des besoins du peuple, les fabricants du Canada seront en état, par le seul travail de leurs artisans, de remplir toutes les demandes du marché, en réalisant des profits qui contribueront à la prospérité de leurs manufactures et des districts au milieu desquelles elles s'élèvent.

Nos marchés ont pris un grand développement depuis l'adoption du tarif protecteur. Jusqu'en 1879, la production avait une tendance signalée à la diminution, et les marchés canadiens recevaient des importations considérables des Etats-Unis. Mais le tarif protecteur opéra un changement radical. Le commerce local tomba au pouvoir des fabricants canadiens, et maintenant ils exportent au même pays qui envoyait autrefois au Canada des importations si élevées.

Le rapport des commissaires fait remarquer qu'ils ont visité seulement un certain nombre de fabriques dans chaque localité, et que, dans quelques manufactures, les patrons ont refusé de faire connaître le détail de leurs opérations. Par suite de la variation des prix depuis deux ans, la valeur de nos produits en argent ne représente pas toute l'augmentation qui s'est produite, les prix étant plus bas qu'en 1878—10 à 15 pour cent de différence—de sorte qu'il faudrait augmenter les estimations pour donner l'accroissement total de la production en 1884. Des fabriques ont été fermées en 1878, et ayant repris leurs opérations depuis cette époque, elles sont classées parmi les nouvelles industries, comme, par exemple, la raffinerie de sucre à Montréal, les usines de ponts de fer et de laminoirs de Hamilton, etc.

Voici le nombre de manufactures

et d'employés dans les provinces d'Ontario et de Québec:

Tableau des manufactures et employés. Columns: Nombre de fabriques, Nombre d'employés. Rows: 1878, 1884. Locations: Montréal, Toronto, Hamilton, etc.

Le tableau suivant résume les gages et la valeur de la production:

Tableau résumé des gages et de la production. Columns: Salaires annuels, Valeur des produits. Rows: 1878, 1884. Locations: Montréal, Toronto, etc.

Il y aura réunion du comité Exécutif des citoyens vendredi après midi à trois heures au bureau de Commerce.

neige qu'il y a partout aujourd'hui dans la forêt.

Le gouvernement d'Ontario a accordé un subside de \$300 à la Société Littéraire et Scientifique d'Ottawa. C'est assurément ici de l'argent bien employé.

PETITE GAZETTE

C'est sur la foi de nos confrères que nous avons annoncé que la neuvaïne en l'honneur de St-François Xavier à la Congrégation de St-Roch devait être prêchée par le R. P. Pichon. Nous aurions dû dire que le prédicateur de cette neuvaïne est le R. P. Thro, S. J.

Ce matin à 7 heures, les Congréganistes de la haute-ville ont fait chanter dans leur chapelle un service solennel pour le repos de l'âme de R. P. Braun. Le R. P. Hudon, S. J. Supérieur de la mission du Canada, a rempli l'office de célébrant, assisté comme diacre et sous-diacre des RR. P. P. French et Lamarche.

Le rév. M. B. M. Granjon, du séminaire de St-Sulpice de Montréal, est dangereusement malade. Il a reçu hier les derniers sacrements de l'Eglise.

Le rév. M. A. Nercam, prêtre de St-Sulpice de Montréal, a comparu récemment devant la commission chargée du procès de la béatification de la Mère Marie de l'Incarnation, fondatrice du monastère des Ursulines de cette ville.

La neuvaïne de Saint-François-Xavier à la basilique sera prêchée par les RR. PP. L. Charles et J. M. Jodoin, Oblats de Saint-Sauveur.

Il y aura réunion du comité Exécutif des citoyens vendredi après midi à trois heures au bureau de Commerce.

La guerre du Soudan

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT, ANGLAIS.—DERNIER MESSAGE DE GORDON.—DÉPART DES GARDES—COMBAT D'UNE HEURE ET DEMIE.—80 CANADIENS EN EGYPTE.

Londres, 18.—Lord Edward Fitzmaurice a défendu le gouvernement hier, dans un discours à Chatham. Il a dit: "Il n'y aura pas de modification à la politique générale du gouvernement sur les affaires d'Egypte. La chute inattendue de Khartoum a soulevé de nouvelles difficultés. Le résultat des délibérations dans les derniers conseils de cabinet sera soumis au parlement. En attendant, j'ai la conviction que, quelles que soient les exigences militaires de la situation, aucun des ministres ne désire prolonger inutilement la durée des opérations militaires en Egypte."

Londres, 17.—Une dépêche du général Wolseley qui vient d'être publiée, indique qu'il a déjà envoyé des détails sur la chute de Khartoum et le sort du général Gordon qui ont été supprimés par le bureau de la guerre.

Ottawa, 17.—On croit généralement ici que l'offre du colonel Williams sera refusée, bien qu'aucune dépêche officielle à cet effet n'ait été reçue. On tient le général Luard responsable de ce refus, et on dit qu'il a employé toute son influence contre le colonel Williams, contre qui il a une dent depuis le différend qu'ils ont eu ensemble au Canada.

Londres, 18.—On rapporte que le dernier message de Gordon à Wolseley: "Je puis tenir à Khartoum pendant des années," était précédé de la question: "Pourquoi venez-vous? Je ne vous ai pas demandé." Le News dément positivement la nouvelle que Hasson bey, frère du Khédive, a été nommé gouverneur général du Soudan et dit qu'il représenterait simplement le gouvernement mahométan en Egypte.

Londres, 18.—Les gardes sont parties pour Souakim aujourd'hui.

Le duc de Cambridge dans un discours qu'il leur a adressé avant leur départ, leur a rappelé que leur discipline était d'un ordre élevé, et que l'Angleterre attendait de bonnes nouvelles de leurs services. Il espère que malgré les rudes épreuves qui accompagnent toujours une campagne en Egypte, les gardes se rappelleront leur devoir envers leur pays et le feront noblement.

La princesse de Galles et ses filles assistaient à la revue et une foule nombreuse a acclamé les gardes à leur départ. Korti, 18.—Les dernières nouvelles montrent que le combat entre le convoi de malades et de blessés et les Arabes a duré une heure et demie. Cinq soldats anglais ont été blessés. Les blessés sont bien, mais le général Stewart est sévèrement. Korti, 18.—Le convoi de blessés qui est aux soins du général Talbot

et qui a rencontré les rebelles près de Gubat hier est arrivé à Gakdul.

Les puits de Haweryat sont épuisés. Le camp sera porté à Hogaga à 14 milles plus au sud où l'eau est abondante.

Quatre-vingt canadiens restent à Korti pour continuer leur service au Soudan. Tous les officiers ont offert de rester jusqu'à la fin de la campagne. Les offres de Dennesson, Kennedy et Neilson ont été acceptées.

On croit que Butler attend des ordres pour savoir s'il doit se retirer à Gakdul, ou avancer à Berber pour y rejoindre le général Brackenbury. Il paraît aussi que le Mahdi, ayant sous son commandement 30 ou 40 mille hommes, se dirige vers Metemneh. La troupe que le général Talbot a rencontrée n'était qu'un détachement avancé de cette armée. Le 14 du courant le Mahdi et son armée étaient à 20 milles de Gubat et avançaient lentement.

RÉSUMÉ DES DÉPÊCHES

EUROPE

FRANCE

Paris 18. Une dépêche de l'amiral Courbet mande ce qui suit: "Nous avons attaqué l'escadre chinoise et remporté une victoire complète." Une autre dépêche dit que la flotte française a coulé deux des trois frégates chinoises, qui s'étaient réfugiées samedi, dans la rivière Ningpo.

L'amiral Courbet (télégraphie de Sherepos, février 15: Des torpilleurs ont coulé à fond la frégate chinoise Zuyuan portant 26 canons et 600 hommes, et la corvette chinoise Tehengkyen, portant sept canons et 150 hommes. Il ajoute que pendant le combat naval sur la rivière Ningpo, la flotte française a été repoussée quatre fois avant de parvenir à couler à fond les vaisseaux chinois. La flotte française poursuit maintenant les fuyards. On rapporte qu'un combat a eu lieu près de Ningpo.

ANGLETERRE

Londres 18. Le gouvernement par l'entremise de Sir V. Harcourt, a promis aujourd'hui à une députation d'ouvriers de s'occuper du triste sort de la classe ouvrière.

M. Gladstone, à l'ouverture du parlement demain, défendra la conduite du gouvernement à l'égard de la campagne du Soudan.

Les chefs conservateurs ont décidé de soumettre à la Chambre des Communes un vote direct de censure contre la conduite du gouvernement en Egypte.

ITALIE

Rome 18. Les troupes italiennes en Egypte, après avoir fortifié les travaux de défense à Massouah, occuperont Bojof Plate afin de protéger la route commerciale des bords de la Mer Rouge à Kassala.

TURQUIE

Varna 18. La porte a décidé de doubler le nombre de ses troupes à Tripoli et à Tunis.

ALLEMAGNE

Berlin 18. Le Reichstag a augmenté aujourd'hui l'impôt sur le sarrasin et l'orge de 50 pfennings.

PETITES NOUVELLES

DERNIERS VŒUX.—Lundi dernier, Mlle Eugénie Gimon, fille du notaire Cléophe Gimon, de la Malbaie, a prononcé ses derniers vœux au couvent des Ursulines, à Notre-Dame du lac Saint-Jean.

LE PONT DE GLACE.—On rapporte que le pont de glace a déjà atteint, le long des anses, une épaisseur de douze pieds.

VOLEUR DE LUMIÈRE.—Un individu, qui manquait sans doute de lumière, a enlevé, l'autre dernière nuit, une lampe municipale sur la rue St-Patrice.

PAS DE PRISONNIER.—Le carême a bien commencé. Pas un prisonnier n'a été arrêté hier pendant tout le cours de la journée.

INCENDIE.—Dans la soirée de vendredi dernier, la manufacture de cigares de M. L. Z. Beaudry, rue St-Georges, Trois-Rivières, a été complètement détruite par un incendie. Le feu a été découvert vers dix heures du soir. La brigade des pompiers, appelée immédiatement, a fait des efforts énergiques pour paralyser les flammes, mais la chose a été impossible; tout l'intérieur de la fabrique et son contenu ont été détruits.

NOUVEAU LIEUTENANT-GOUVERNEUR.—Il est fortement rumeur de la nomination prochaine de l'honorable M. Joseph Royal comme Lieutenant-Gouverneur du nouveau territoire d'Alberta.

MORT SUBITE.—M. T. J. Cramp, de la maison David, Torrance et Cie., bien connu comme agent de la ligne de vapeurs océaniques "Dominion", est mort subitement, mardi soir, à sa résidence No. 456 rue St-Urbain Montréal.

DÉPUTATION.—Les membres de la députation chargée de se rendre à St-Jean et Halifax pour traiter la question du Pacifique, se sont assemblés hier au bureau de l'honorable M. Garneau. Il est probable qu'ils partiront au commencement de la semaine prochaine.

LE CHEMIN DE FER DU NORD.—La dernière tempête a été la cause d'un

déraillement près de la vinaigrierie Robitaille.

La voie se trouvant bloquée on envoya trois engins pour la libérer. La charrie poussée par un des engins, rencontrant un obstacle trop considérable vu la dureté de la neige, se renversa et fut complètement mise en pièces.

Mardi après-midi, M. Davis le gérant du chemin de fer du Nord, envoya une cinquantaine de voitures à la vinaigrierie Robitaille pour amener à Québec les passagers. Ils y arrivèrent à trois heures de l'après-midi.

A onze heures mardi soir le train partait de Québec pour Montréal. La voie est maintenant libre de Québec à Montréal. Le train d'hier est parti à 10 30 pour Montréal.

Dans la coupe près de la vinaigrierie Robitaille, la neige qui obstruait la voie atteignait une hauteur de trente-deux pieds.

LES DOMMAGES ET ASSURANCES.—On évalue à \$25 000 les dommages causés par le dernier incendie à la Basse-Ville. Voici les diverses assurances, qui d'ailleurs couvrent presque toutes les pertes.

La partie occupée par M. Gunn est assurée pour \$10,000 sur la London Corporation, et \$2,000 sur la Liverpool & London & Globe; la maison occupée par M. Joseph pour \$6,000 sur la London Corporation et \$3,000 sur la North British and Mercantile; sur la maison Thibodeau pour \$1,000 sur la Phoenix, le stock \$2,200, et fournitures \$1500 sur la Liverpool & London & Globe; M. Croteau et frère, stock, \$1,000 sur la Lancashire et \$5,000 sur la Hartford. M. Angers pour stock \$2,000 sur la Royale Canadienne; M. Gunn, pour stock \$2 000 sur la British America, et \$2,000 sur la Queen; M. Joseph, pour stock \$600 sur la Québec \$5,000 sur la Nationale d'Irlande, \$1,000 sur la Gardienne, \$6,000 sur la Liverpool & London & Globe et \$9,000 sur la Lancashire.

SEPTIEME DE LA BEAUCHE.—Dimanche soir avait lieu au couvent de Ste Marie de la Beauche, une séance musicale et dramatique au profit de cette maison d'éducation. D'anciennes élèves de la paroisse avaient organisé cette petite séance dont les succès les plus heureux ont couronné leurs efforts. Les demoiselles Barbeau, les demoiselles Moresny, ainsi que les demoiselles Bilodeau, Fleury, Jobin, Beaulieu et Genest étaient les actrices de différentes pièces qui ont été jouées, et elles s'en sont acquittées avec un aisance et une grâce parfaites. Les premières surtout se sont surpassées. On a admiré le tableau de la reine Elisabeth avec sa cour, celui de l'exécution de Marie Stuart et celui de la Foi, l'Espérance et la Charité. Deux anges planaient au-dessus des trois personnages qui représentaient ces trois vertus, et offraient un magnifique spectacle. Honneur et reconnaissance à ces personnes pour avoir intéressé l'auditoire et l'avoir capturé sous le charme du défilé. C'était avec le concours de M. M. Gaboury, Dessane et Vézina, musiciens bien connus à la ville de Québec que cette petite séance a eu lieu. Ils ont rempli la partie musicale avec le même succès qu'ils ont l'habitude de remporter dans tous les concerts qu'ils ont donnés au public. Les applaudissements qui ont couvert toutes les pièces dramatiques ainsi que musicales, démontrent jusqu'à quel point les auditeurs ont apprécié leur mérite et combien le succès a été complet. Tous les assistants se sont retirés enchantés de cette petite séance, et se félicitaient d'avoir passé aussi paisiblement et aussi agréablement la soirée du dimanche gras.

NOUVELLES DE L'AVENIR P. Q.—Une conversion.—On nous écrit de l'Avenir, en date du 18 du mois courant: Je vois par les journaux de Québec que la température est passablement capricieuse dans vos parages. C'est la même chose dans nos cantons de l'Est. Lundi et mardi gras ont été deux jours d'une horrible tempête, et la semaine dernière nous en avons eu une des mieux conditionnées. Si cela continue, le soleil ne pourra pas faire fondre toute cette neige en un seul printemps.

—La semaine dernière un vieux citoyen de l'Avenir, M. Georges Greaves, âgé d'environ 85 ans, abjurait le protestantisme sur son lit de douleurs. C'était un vieux soldat de 1812. On attend sa mort de jour en jour. —Nous avons changé de vicarier il y a quelques jours, M. l'abbé Désaulniers étant entré au noviciat chez MM. les Sulpiciens. C'était un excellent prédicateur et l'on se rappelle encore ici l'impression profonde que créa son sermon de la Saint-Jean-Baptiste à Drummondville, l'année dernière. Son nom est sans doute destiné à s'ajouter à la longue liste des brillants orateurs sulpiciens.

ACCIDENT.—M. Emmanuel Trépanier, de la maison Gervais et Hudon, a été la victime d'un pénible accident, hier après-midi. M. Trépanier passait en voiture dans

la rue Ste-Hélène lorsqu'en arrivant en face de la manufacture de M. Rochette il tomba dans un trou creusé pour les travaux de l'aqueduc, faisant une chute de 15 pieds de haut.

Dans cet accident, M. Trépanier s'est brisé le crâne contre un caillou et a reçu plusieurs autres blessures. On le transporta aussitôt chez le Dr A. La mothe qui pansa les blessures, et fit reconduire Trépanier chez lui.

Le blessé souffre beaucoup, son état est critique.

INFORMATIONS DEMANDÉES.—Nous lisons dans le Manitoba du 12 février: Son Honneur le maire de St-Boniface a fait transporter hier à la prison provinciale un nommé Théodore Levêque atteint d'aliénation mentale. Cet homme n'est arrivé en cette ville que depuis trois semaines. On nous dit que sa famille demeure à Arthabaska, province de Québec.

N'ayant pu obtenir aucune information sur le compte de ce malheureux, nous prions les journaux de la province de Québec de vouloir bien reproduire cet avis. Toutes informations seront reçues avec reconnaissance par le sousigné.

J. ERNEST CYR, Maire de St-Boniface.

Actions de Banques, etc.

Jeudi, 19 février 1885. A midi

Table with columns: A TROIS, Valeur des actions, Dernier Div. 6 mois, Vendeurs, Acheteurs, Ventes. Lists various banks and their share values.

Partis de Banques achetées r 5 1/2 marge. G. H. BURROUGHS, Courtier, 105, Rue St-Pierre, Québec.

MARCHES DE QUEBEC

Table listing market prices for various goods: Farine et Grains, Fèves, Pois, Provisions, Etc., etc., Volailles, Dindes, etc.

26-cos et confort POUR CEUX QUI SOUFFRENT!

LA PANACÉE DE BROWN POUR LES FAMILLES n'a pas d'égal pour soulager la douleur, intérieure ou extérieure; elle guérit les douleurs au côté, le dos ou dans les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, et toutes sortes de maux. Elle agit le sang avec la plus grande rapidité son pouvoir agissant est étonnant. La panacée de Brown pour les familles étant reconnue comme le grand remède pour soulager la douleur et doubler force de tout élixir ou liniment dans le monde, devrait se trouver dans toutes les familles afin d'en faire usage au besoin, parce que c'est le meilleur remède qui existe dans le monde pour les douleurs dans l'estomac appelées crampes, et tous les genres de douleurs. Il est en vente chez tous les droguistes à 25 cents la bouteille.

Avis aux Mères!

Êtes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SINOPI CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement. Vous pouvez compter sur ce remède, il ne peut vous tromper. Il guérit la dysenterie et la diarrhée, régularise l'estomac et les intestins, guérit de coliques produites par les vents, réduit l'inflammation et donne du ton et de l'énergie à tout le système. Le SINOPI ADOULESSANT DE MADAME WINSLOW POUR LES ENFANTS A L'USAGE DE LA DENTITION est agréable au goût et c'est la prescription d'une des nourrices les plus anciennes et les plus habiles et méritent en même temps des États-Unis. Il est en vente chez tous les droguistes au 1/2 bouteille. Prix: 25 cents la bouteille. Québec 11, Jan. 1884—Jan. 1885.

LES ANNONCES TROMPEUSES

"Il est devenu si habituel d'écrire le commencement d'un article en un style élégant et intéressant, "Four tomber ensuite dans une réclame, que nous évitons ce genre, "Et appelons simplement l'attention sur les mérites des AMERS DE HOUBLON en termes aussi clairs et aussi convenables que possible, "Pour engager les gens "A les essayer une fois, essayi qui attestera tellement leur valeur que l'on ne voudra plus se servir d'autre remède. "Ce remède est recommandé favorablement dans tous les lieux "Religieux et mondains, se vend sur une grande échelle et remplace toutes les autres médecines "Personne ne peut nier les vertus du houblon, et les propriétaires des AMERS DE HOUBLON ont déployé une grande intelligence et habileté, MOURUT-ELLE? "Non! "Elle languit et souffrit pendant des années, "Les médecins ne lui procurant aucun soulagement, "Et à la fin elle fut guérie par les AMERS DE HOUBLON, comme les journaux l'ont dit. "En vérité! En vérité! "Combien nous devons de reconnaissance à cette médecine? LA SOUFFRANCE D'UNE FILLE. "Depuis onze ans notre fille souffrait sur un lit de douleur, "D'une maladie de rognons, de foie, de rhumatisme et de débilité nerveuse, "Sous les soins des meilleurs médecins, "Qui donnaient à sa maladie des noms variés, "Mais aucun soulagement, "Et maintenant elle nous est rendue en bonne santé par un remède aussi simple que les AMERS DE HOUBLON dont nous avons évité de nous servir pendant des années.—Les parents. LE PÈRE SE PORTE MIEUX. Mes filles disent Comme notre père se porte beaucoup mieux depuis qu'il fait usage des AMERS DE HOUBLON. Il se porte bien après avoir longtemps souffert d'une maladie déclarée incurable. Et nous sommes heureuses qu'il se soit servi de nos AMERS. UNE DAME D'UTICA, N. Y. Québec, 6 février 1885—Jan. 7 janv.



AVIS PUBLIC

EST par le présent donné que M. JOHN CLÉMENT demeurant à Paspebiac, M. D. CARCAUD demeurant à New-Carlisle et M. LOUIS CREPEAU demeurant à New-Richmond ont adressé chacun une requête au bureau des commissaires de licences pour l'arrondissement de Bonaventure, demandant des certificats autorisant l'inspecteur en chef à accorder à chacun d'eux une licence de magasiniers dans les municipalités sus-mentionnées ISAAC BERNARD, Inspecteur des Licences pro temp. Maria, 14 février 1885. Québec, 19 février 1885—17. 146

BEAUX-ARTS.

Le grand Age ayant obligé le sousigné à déposer le crayon et le pinceau, son atelier se vendra. Il consiste en une trentaine de tableaux de salons, de quatre énormes Port-folio—remplis de dessins et de gravures des plus grands maîtres. Tous les plafonds du Palais de Versailles, etc., etc., et plusieurs volumes qui traitent des beaux-arts. Tous ces objets peuvent produire une superbe école de peinture. ANT. PLAMONDON, Peintre d'hi. toire, Pointe-aux-Trembles, Comté Portneuf, 8 février 1885. Québec, 17 février 1885.—121. 111

CE JOURNAL peut-être trouvé sur la file au bureau d'annonces de G. B. ROWELL & CIE., (10, rue Spruce) où l'on peut passer des contrats d'annonces pour ce journal à New-York. Québec, 25 mars 1885. 997

L'HUILE LA PLUS SURE C'EST L'Huile Astrale de Pratt. L'huile la plus nette c'est l'huile Astrale de Pratt. L'huile qui donne le meilleur noir est l'huile Astrale de Pratt. L'huile qui exhale moins de fumée est l'huile Astrale de Pratt. L'huile de famille c'est l'huile Astrale de Pratt. C. PEVERLEY, AGENT DU DOMINION, 682, RUE ST-PIERRE.

A la lyre d'or! Lafrance, Vincelette & Cie 124, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH. ANCIEN MAGASIN DE FOURNITURES DE J. B. LALIBERTÉ

HAZELTON Agents pour les célèbres pianos "Hazelton" de New-York, les pianos et harmoniums "Dominion" de Bowmansville, Ont., etc., etc. Assortiment choisi de musique (voix et instrumentale), tapis et bancs de piano, violons, cordes de violons, colophane, etc., etc. ATSSI cartes de fêtes et du Jour de l'An, objets d'art importés de Paris, etc., etc. ROMANCE NOUVELLE Ne l'en va pas! Ed. Vincelette.—35 cts 18 Décembre 1884.—106

MM JACQUES ROBITAILLE & CIE, MARCHANDS-ÉPICIERS, SUCCESSEURS DE MM. Gingras & Langlois 54, Rue du Palais.

AYANT fait l'acquisition du fonds de magasin de M. Gingras & Langlois, à des conditions très favorables, informant le public qu'ils sont par conséquent en état de vendre leurs marchandises à meilleur marché que dans n'importe quel autre établissement du genre de cette ville. L'assortiment est des plus considérables. Rien n'y manque: vins de toutes sortes, liqueurs de différents crûs, eau-de-vie, genièvre, spiritueux les plus recherchés, thé, café, épices en général. Le tout de la meilleure qualité. Il est impossible de trouver mieux ailleurs, même dans les plus grandes maisons, et les prix sont extrêmement réduits, à la portée de toutes les bourses. Pour s'en convaincre, les acheteurs sont respectueusement priés de faire une visite à la maison

Robitaille & Cie, 54, RUE DU PALAIS. Il ne faut pas oublier aussi qu'on peut se procurer dans cette maison les précieuses eaux minérales de Saint-Léon. Que le public achète à cet établissement, et il sera pleinement satisfait sous le rapport du prix et de la qualité de la marchandise. Québec, 29 novembre 1884. 97

FONDERIE DE CLOCHES J. D. N. E. S. Troy, N.-Y. Mears & Stainbank, LONDRES, ANGLETERRE, Représentés par H. & J. RUSSELL, 22, rue St-Nicolas, Montréal. Agents pour la Société Anonyme, Beligine. MANUFACTURIERS DE SOLIVES EN FER. Québec, 31 juillet 1884—Jan. 29

ACTE DES LICENCES Pour la vente des Liqueurs 1883. EST par le présent donné que toute personne demandant dans le District Electoral de Québec pour le Parlement du Canada, et désirant obtenir une licence d'hôtel, de buvette ou de magasin, en vertu de l'Acte pour la vente des liqueurs 1883, devra en faire la demande par requête adressée au B. Bureau des Commissaires de Licences, et la présenter d'AUJOURD'HUI LE PREMIER MARS prochain inclusivement, à mon bureau, numéro 18, rue de la Fabrique, haute-ville, Québec.

EST aussi donné que le dit Bureau des Commissaires de Licences de la cité de Québec, se réunira le MARDI, 31 MARS prochain, à TROIS HEURES de l'après-midi, à mon bureau, No 18, rue de la Fabrique, afin de délibérer sur toutes les demandes de certificats pour les licences que le susdit Acte autorise à accorder. N. E. DIONNE, Inspecteur en chef des Licences, Québec, 18 février 1885—31. 145

EST par le présent donné que M. JOHN CLÉMENT demeurant à Paspebiac, M. D. CARCAUD demeurant à New-Carlisle et M. LOUIS CREPEAU demeurant à New-Richmond ont adressé chacun une requête au bureau des commissaires de licences pour l'arrondissement de Bonaventure, demandant des certificats autorisant l'inspecteur en chef à accorder à chacun d'eux une licence de magasiniers dans les municipalités sus-mentionnées ISAAC BERNARD, Inspecteur des Licences pro temp. Maria, 14 février 1885. Québec, 19 février 1885—17. 146

EST par le présent donné que le dit Bureau des Commissaires de Licences de la cité de Québec, se réunira le MARDI, 31 MARS prochain, à TROIS HEURES de l'après-midi, à mon bureau, No 18, rue de la Fabrique, afin de délibérer sur toutes les demandes de certificats pour les licences que le susdit Acte autorise à accorder. N. E. DIONNE, Inspecteur en chef des Licences, Québec, 18 février 1885—31. 145

SUCCESSION TH. HUDON. Réduction nouvelle! MADAME HUDON désire informer le public qu'elle vient de faire la vente de son IMMENSE FONDS DE MARCHANDISES SECHES, dont possession sera donnée aux nouveaux acquéreurs au 1ER AVRIL PROCHAIN. D'ici à cette date, elle continuera la vente elle-même et à une REDUCTION considérable et générale. Tous les acheteurs y trouveront un avantage réel. LA SUCCESSION, Coin des rues St-Joseph et de la Couronne, Québec, 19 janvier 1885—Im. 131

Pommes! Pommes! Pommes! Charles Donald & Cie., 79, QUEEN STREET, LONDON, E. C. seront heureux de se mettre en rapport avec ceux qui cultivent les pommes, qui en font commerce et ceux qui les exportent, pour ce qui concerne les affaires d'automne et de printemps. Ils offriront les avantages ordinaires aux pratiques demandant des avances. Québec, 30 juillet 1884—9m. 19

A vendre. St-Augustin, comté de Portneuf, A rang du bord de l'eau, une magnifique terre de 23 arpents de large s r 30 de long avec tout le roulant, tel que chevaux, bêtes à cornes, moutons, et tout le menage; et une terre à bois située dans la paroisse de la Pointe-aux-Trembles contenant 23 arpents sur 15, et un autre lot faisant suite, de 2 arpents sur 30 arpents. HYACINTHE DESROCHES, St-Augustin, comté de Portneuf, Québec, 3 janvier 1885—3m. 117

SOCIÉTÉ DE Construction Permanente de Québec, No 23, rue St-Jean. A VENDRE. PLUSIEURS maisons dans différents quartiers de la ville. Terrain vacant rue Richmond. Quatre lots vacants, rue Champlain. Maison à Rimouski, rue St-Germain. A VENDRE OU A LOUER. Meuble à farine et moulin à setis avec résidence, etc., autrefois (propriété Dubord), au Pont Rouge, sur la Rivière Jacques-Cartier. Conditions faciles. A LOUER. Plusieurs logements dans différents quartiers de la ville. J. G. GOURDEAU, Secrétaire, Québec, 5 février 1885—1s. 141

Grands avantages dans la MARCHANDISE SECHE. DANS le but de clarifier le restant de nos MARCHANDISES sèches d'automne et d'hiver, nous avons fait une immense réduction dans chaque département, et nous offrons en ce moment de GRANDS AVANTAGES dans les étoffes à Robes de toutes descriptions. GRANDS AVANTAGES Dans les Tweeds anglais et écossais dans les sergés et les draps en laine posant. GRANDS AVANTAGES Dans les vêtements de dessous et laine pour Dames et Messieurs. GRANDS AVANTAGES Dans les cotons blancs et jaunes, cotons à draps, etc. GRANDS AVANTAGES Dans les toiles damassées, serpillières, etc., toiles à tapis, toiles à draps, coutils, etc. GRANDS AVANTAGES Dans les tapis Bruxelles et tapis Tapisseries, tapis de Coco, Rugs, etc., etc. Les meilleurs Prêlarts et Linoïsum anglais. Lis en fer et en cuivre. Lits d'enfants, chaises pliantes. Sommier en acier, tréteux, et toutes grandeurs et dans les meilleures qualités. BEHAN BROS. Québec, 5 juin 1884, 1050

Grands avantages dans la MARCHANDISE SECHE. DANS le but de clarifier le restant de nos MARCHANDISES sèches d'automne et d'hiver, nous avons fait une immense réduction dans chaque département, et nous offrons en ce moment de GRANDS AVANTAGES dans les étoffes à Robes de toutes descriptions. GRANDS AVANTAGES Dans les Tweeds anglais et écossais dans les sergés et les draps en laine posant. GRANDS AVANTAGES Dans les vêtements de dessous et laine pour Dames et Messieurs. GRANDS AVANTAGES Dans les cotons blancs et jaunes, cotons à draps, etc. GRANDS AVANTAGES Dans les toiles damassées, serpillières, etc., toiles à tapis, toiles à draps, coutils, etc. GRANDS AVANTAGES Dans les tapis Bruxelles et tapis Tapisseries, tapis de Coco, Rugs, etc., etc. Les meilleurs Prêlarts et Linoïsum anglais. Lis en fer et en cuivre. Lits d'enfants, chaises pliantes. Sommier en acier, tréteux, et toutes grandeurs et dans les meilleures qualités. BEHAN BROS. Québec, 5 juin 1884, 1050

Grands avantages dans la MARCHANDISE SECHE. DANS le but de clarifier le restant de nos MARCHANDISES sèches d'automne et d'hiver, nous avons fait une immense réduction dans chaque département, et nous offrons en ce moment de GRANDS AVANTAGES dans les étoffes à Robes de toutes descriptions. GRANDS AVANTAGES Dans les Tweeds anglais et écossais dans les sergés et les draps en laine posant. GRANDS AVANTAGES Dans les vêtements de dessous et laine pour Dames et Messieurs. GRANDS AVANTAGES Dans les cotons blancs et jaunes, cotons à draps, etc. GRANDS AVANTAGES Dans les toiles damassées, serpillières, etc., toiles à tapis, toiles à draps, coutils, etc. GRANDS AVANTAGES Dans les tapis Bruxelles et tapis Tapisseries, tapis de Coco, Rugs, etc., etc. Les meilleurs Prêlarts et Linoïsum anglais. Lis en fer et en cuivre. Lits d'enfants, chaises pliantes. Sommier en acier, tréteux, et toutes grandeurs et dans les meilleures qualités. BEHAN BROS. Québec, 5 juin 1884, 1050

Grands avantages dans la MARCHANDISE SECHE. DANS le but de clarifier le restant de nos MARCHANDISES sèches d'automne et d'hiver, nous avons fait une immense réduction dans chaque département, et nous offrons en ce moment de GRANDS AVANTAGES dans les étoffes à Robes de toutes descriptions. GRANDS AVANTAGES Dans les Tweeds anglais et écossais dans les sergés et les draps en laine posant. GRANDS AVANTAGES Dans les vêtements de dessous et laine pour Dames et Messieurs. GRANDS AVANTAGES Dans les cotons blancs et jaunes, cotons à draps, etc. GRANDS AVANTAGES Dans les toiles damassées, serpillières, etc., toiles à tapis, toiles à draps, coutils, etc. GRANDS AVANTAGES Dans les tapis Bruxelles et tapis Tapisseries, tapis de Coco, Rugs, etc., etc. Les meilleurs Prêlarts et Linoïsum anglais. Lis en fer et en cuivre. Lits d'enfants, chaises pliantes. Sommier en acier, tréteux, et toutes grandeurs et dans les meilleures qualités. BEHAN BROS. Québec, 5 juin 1884, 1050

Grands avantages dans la MARCHANDISE SECHE. DANS le but de clarifier le restant de nos MARCHANDISES sèches d'automne et d'hiver, nous avons fait une immense réduction dans chaque département, et nous offrons en ce moment de GRANDS AVANTAGES dans les étoffes à Robes de toutes descriptions. GRANDS AVANTAGES Dans les Tweeds anglais et écossais dans les sergés et les draps en laine posant. GRANDS AVANTAGES Dans les vêtements de dessous et laine pour Dames et Messieurs. GRANDS AVANTAGES Dans les cotons blancs et jaunes, cotons à draps, etc. GRANDS AVANTAGES Dans les toiles damassées, serpillières, etc., toiles à tapis, toiles à draps, coutils, etc. GRANDS AVANTAGES Dans les tapis Bruxelles et tapis Tapisseries, tapis de Coco, Rugs, etc., etc. Les meilleurs Prêlarts et Linoïsum anglais. Lis en fer et en cuivre. Lits d'enfants, chaises pliantes. Sommier en acier, tréteux, et toutes grandeurs et dans les meilleures qualités. BEHAN BROS. Québec, 5 juin 1884, 1050

Grands avantages dans la MARCHANDISE SECHE. DANS le but de clarifier le restant de nos MARCHANDISES sèches d'automne et d'hiver, nous avons fait une immense réduction dans chaque département, et nous offrons en ce moment de GRANDS AVANTAGES dans les étoffes à Robes de toutes descriptions. GRANDS AVANTAGES Dans les Tweeds anglais et écossais dans les sergés et les draps en laine posant. GRANDS AVANTAGES Dans les vêtements de dessous et laine pour Dames et Messieurs. GRANDS AVANTAGES Dans les cotons blancs et jaunes, cotons à draps, etc. GRANDS AVANTAGES Dans les toiles damassées, serpillières, etc., toiles à tapis, toiles à draps, coutils, etc. GRANDS AVANTAGES Dans les tapis Bruxelles et tapis Tapisseries, tapis de Coco, Rugs, etc., etc. Les meilleurs Prêlarts et Linoïsum anglais. Lis en fer et en cuivre. Lits d'enfants, chaises pliantes. Sommier en acier, tréteux, et toutes grandeurs et dans les meilleures qualités. BEHAN BROS. Québec, 5 juin 1884, 1050

\$500 de récompense! NOUS paierons la récompense ci-dessus pour chaque cas de maladie du foie, dyspepsie, mal de tête, indigestion, constipation que nous ne pourrions pas guérir avec les pilules végétales de Dr West, lorsque l'on aura suivi exactement les prescriptions. Ces pilules sont purement végétales et donnent toujours satisfaction. Elles sont recouvertes avec du sucre et en grandes boîtes contenant 30 pilules; prix 25 CENTS. A vendre chez tous les pharmaciens. Délivrez-vous des contre-façons et des imitations. Les véritables sont faites seulement par JOHN C. WEST & CIE, fabricants de pilules, 81 et 83, rue King St, Toronto, Ont. Un paquet d'essai sera envoyé gratis par la maille sur réception d'un timbre de 3 cents. En vente par J. J. Voldon, 120, rue St-Joseph, Québec.

LA SANTÉ EST LA RICHESSE. Le traitement du docteur J. C. WEST pour les nerfs et le cerveau est un spécifique sûr contre l'hystérie, les étourdissements, les convulsions, les accès, les névralgies nerveuses, les maux de tête, l'affaiblissement des nerfs causés par l'usage de l'alcool, ou du tabac, affaiblissement du corps, de l'esprit, ramollissement du cerveau, conduisant à la folie, à la démence, et à la mort, vieillesse prématurée, stérilité, et toutes maladies causées par un excès de travail de l'esprit, ainsi que tout excès de tout autre genre. Chaque boîte contient des remèdes pour un mois. Un dollar par boîte, ou six boîtes pour cinq dollars; envoyés par la maille, sur réception du prix. Nous garantissons que six boîtes guériront tous les cas. Avec chaque commande nous recevons pour six boîtes, accompagnées de cinq dollars, nous expédions à l'acheteur la garantie écrite que nous lui remettrons son argent, si le traitement n'opère pas une guérison. Les garanties seront données par J. J. VOLDON, Pharmacien, 120, rue St-Joseph, Québec, seul agent autorisé pour la vente de ces remèdes Québec, 6 décembre 1884—Jan. 100

GRANDS ATTRACTIONS. VERRONS LE 15 AVRIL PROCHAIN, nous transporterons le siège de nos affaires dans nos nouvelles bâtisses, coin des rues ST-JEAN et ST-STANISLAS, Haute-Ville, qui subissent actuellement les améliorations considérables. Afin d'effectuer une grande diminution de notre assortiment considérable de PIANOS, HARMONIUMS, Etc., Etc., et ne pas exposer ces instruments à subir des dommages dans le déménagement, nous ferons, d'ici au 15 AVRIL les réductions suivantes qui sont SANS PRÉCÉDENTS. GRANDS PIANOS CARRÉS De 74 octaves, bois de rose richement finis, charpente en fer, etc., etc. Prix régulier \$150.00, vendus pour 250.00 PIANOS DROITS Richement finis, charpente en fer, 3 cordes, Etc., Etc., Etc. Prix régulier \$150.00 vendus pour \$250.00 HARMONIUMS Pour Salons. De \$130.00 vendus pour \$65.00 Old-UES-HARMONIUM pour Église, trios puis-sants, de \$100.00 pour \$200.00. PIANOS et HARMONIUMS de seconde main accessibles par toutes les bourses. MUSIQUE EN FEUILLES Morceaux de 25c vendus pour 12c, la même réduction est faite sur tous les morceaux de différents prix. MACHINES A COUDRE Des différentes marques de \$50.00 vendues pour \$30.00 et garanties 1 pour 6 ans. Superbes machines à coudre de seconde main vendues pour dix (\$10.00) piastres et plus. MACHINES A TRICOTER Aussi à prix spécialement réduits. Bernard & Allaire, ÉDITEURS DE MUSIQUE, No 6, rue La Fabrique, Québec Québec, 6 février 1885

La machine à tricoter "ECLIPSE," n'a pas d'égal pour la simplicité, la rapidité et la qualité de l'ouvrage.



Chaque machine garantie. L'ELLE TRICOTERA une paire de bas avec le fil haut à côtes dans DIX MINUTES. Toutes les espèces de bas et de demi-bas, de toutes les dimensions, peuvent se tricoter avec cette machine, ainsi que tuques, ceintures, poignets, vêtements de dessous et plusieurs autres articles. L'ouvrage peut être fait à côtes ou unis. Les bas prennent parfaitement leur forme sur cette machine. La bonneterie est meilleure que celle qu'on importe. On peut apprendre à la faire fonctionner dans quelques heures. Demandez par lettre des circulaires. Vendu payable par termes. COMPAGNIE DE MACHINES A TRICOTER DE TORONTO, 116, RUE BAY, TORONTO. Agents demandés. Québec, 27 novembre 1884—Janfms. 91

American Agriculturist 100 Colomes et 100 Gravures par numéro 43ème année. \$1.50 par année. ENVOYEZ des estampilles de 2 cents pour un copie échantillon (Anglais ou Allemand) du plus ANCIEN ET DU MEILLEUR JOURNAL D'AGRICULTURE DU MONDE. Orange Judd Co., David W. Judd, Prés. Québec, 5 juin 1884, 1050

Guide des Voyageurs

Chemins de Fer

CHEMINS DE FER DU NORD

Il y a deux trains à passagers chaque jour de Québec à Montréal et vice-versa.

GRAND-TRONC

11.30 A. M.—Train mixte laissera la Pointe Lévis pour Richmond et tous les points de l'Est et l'Ouest, arrivant à Montréal à 9.40 P. M.

QUÉBEC ET LAC ST-JEAN

Allant au Nord 4.00 p. m. Malle pour le Lac Simon, arrivant à 7.15 p. m.

QUÉBEC-CENTRAL

Les convois circulent comme suit : de Lévis à Sherbrooke, 11 h. a. m., convoi de la malle, arrivant à la jonction de la Beauce à 1.10 p. m.

SPECULATION

Comme marges nous acceptons aussi bas que un par cent sur les stocks ou un centin par minot sur les grains, et nous remplissons tous les contrats sur le système d'ordre arrêté.

Télégraphe d'alarme de Québec

- 1 rue Ste Ursule, station centralo. 2 Ste Anne et Auteuil. 3 Grisons et Ste Geneviève.

PIANOS HAZELTON

De NEW-YORK RÉPONDANT AUX GOUTS ARTISTIQUES LES PLUS RECHERCHÉS SON DÉLICIEUX—TOUCHE PARFAITE—SOLIDITÉ A TOUTE ÉPREUVE ÉTABLIE PAR UN DEMI-SIÈCLE D'EXPÉRIENCE.

NEW-JERSEY 1860 : PREMIER PRIX. NEW-YORK 1863 : PREMIER PRIX. PHILADELPHIE 1876 : DIPLOME D'HONNEUR ET MÉDAILLE DE MÉRITE.

1880 Montréal, Province de Québec, EXPOSITION DE LA PUISSANCE. Le Comité Permanent de l'Exposition décerne ce DIPLOME à MM. HAZELTON FRÈRES N.-Y., pour le MEILLEUR PIANO CARRÉ à trois cordes, pour supériorité du son, du mécanisme et de la fabrication AU-DESSUS DE TOUTS LES COMPÉTITEURS.

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DU TEMPS MODERNE



Les Pilules et Onguent Holloway !

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérèglements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent force et la santé aux constitutions débiles.

L'ONGUENT

est un remède infallible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agents aux États-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays.

AVIS IMPORTANT ! Bonne Nouvelle !

Le soussigné a l'honneur d'informer les MM du Clergé, MM. les directeurs de Séminaires et de Collèges, et ses nombreuses pratiques en général, qu'il vient de faire publier, sous la surveillance de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, une nouvelle édition complète de PARISSIEN NOTÉ.

PAROISSIEN NOTÉ. Cette édition contient toutes les nouvelles fêtes des Saints qui n'étaient pas encore insérées dans l'ancienne édition, et qui ne se trouvent pas non plus dans le Graduel ni dans le Vespéral.

ARGENT COMPTANT. On trouvera à mon établissement l'assortiment le plus complet et le plus varié.

PIANO A VENDRE. UN MAGNIFIQUE PIANO à vendre à bon marché.

ORNEMENTATIONS DOMICILIAIRES. NOUS avons déjà eu occasion de parler à nos lecteurs de M. MARTEL de l'ANCIENNE LORETTE, qui occupe de l'attention de jeunes arbres destinés à orner les diversités des maisons.

LEGER BROUSSEAU. M. MARTEL désire surtout attirer l'attention de ceux qui aimeraient à planter des arbres devant leurs résidences, qu'il peut fournir des arbres MAGNIFIQUES à bon marché.

LOUIS JOBIN, STATUAIRE

COIN des RUES CLAIR FONTAINE et BURTON, QUARTIER MONTCALM, QUÉBEC

Québec, 5 mai 1885. 766

Maintenant en vente Au bureau du "Courrier du Canada."

HISTOIRE DE LA Paroisse du Cap Santé DE 376 PAGES, Par M. l'abbé F.-X. GATIEN.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL. 1881—Arrangements d'hiver—1885

Le et après LUNDI, 1er DECEMBRE 1884, les trains de cette voie ferrée circuleront chaque jour [les dimanches exceptés] comme suit :

Les trains quitteront Lévis Pour Halifax et St-Jean 8.00 A. M.

Les trains arriveront à Lévis De la Rivière-du-Loup 5.18 A. M.

Les trains quitteront Lévis Pour Halifax et St-Jean 7.10 P. M.

Les trains arriveront à Lévis De la Rivière-du-Loup 5.18 A. M.

Les trains quitteront Lévis Pour Halifax et St-Jean 8.00 A. M.

Les trains arriveront à Lévis De la Rivière-du-Loup 5.18 A. M.

Les trains quitteront Lévis Pour Halifax et St-Jean 8.00 A. M.

Les trains arriveront à Lévis De la Rivière-du-Loup 5.18 A. M.

Les trains quitteront Lévis Pour Halifax et St-Jean 8.00 A. M.

Les trains arriveront à Lévis De la Rivière-du-Loup 5.18 A. M.

Les trains quitteront Lévis Pour Halifax et St-Jean 8.00 A. M.

Les trains arriveront à Lévis De la Rivière-du-Loup 5.18 A. M.

Les trains quitteront Lévis Pour Halifax et St-Jean 8.00 A. M.

Les trains arriveront à Lévis De la Rivière-du-Loup 5.18 A. M.

Les trains quitteront Lévis Pour Halifax et St-Jean 8.00 A. M.

Les trains arriveront à Lévis De la Rivière-du-Loup 5.18 A. M.

Les trains quitteront Lévis Pour Halifax et St-Jean 8.00 A. M.

Les trains arriveront à Lévis De la Rivière-du-Loup 5.18 A. M.

Les trains quitteront Lévis Pour Halifax et St-Jean 8.00 A. M.

Les trains arriveront à Lévis De la Rivière-du-Loup 5.18 A. M.

Les trains quitteront Lévis Pour Halifax et St-Jean 8.00 A. M.

Les trains arriveront à Lévis De la Rivière-du-Loup 5.18 A. M.

Les trains quitteront Lévis Pour Halifax et St-Jean 8.00 A. M.

Les trains arriveront à Lévis De la Rivière-du-Loup 5.18 A. M.

Les trains quitteront Lévis Pour Halifax et St-Jean 8.00 A. M.

GRANDE CRECHE DE NOEL

NOUVEAU MODÈLE Hauteur de l'étable, 4 1/2 pieds.—Largeur, 5 pieds.

Crèche complète.—L'Enfant Jésus, la Ste Vierge, St Joseph, 3 Bergers, 3 Rois Mages, le bœuf, l'âne, l'étable, l'ange Gloria, nuage d'anges, le tout décoré riche, emballage compris \$85.00

Petite Crèche de Noel MEME MODELE QUE CI-DESSUS Hauteur de l'étable, 3 1/2 pieds.—Largeur, 4 pieds.

CHASUBLELIERIES GRAND ASSORTIMENT DE CHASUBLES

CHAPES ET DALMATIQUES C. B. LANCOT, Québec, 11 décembre 1884—lan.

J. & W. REID, FABRIQUANTS DE PAPIER

PAPETERIE DE LORETTE FABRIQUENT le feutre pour toiture, lambrisage et pour mettre sous les tapis.

A la Papeterie du Pont Rouge On fabrique les cartons en bois, pour boîtes, carton de paille, et papier de bois.

CLOCHES A VENDRE. VENANT d'être reçues plusieurs cloches avec leurs moutures et garanties du poids

CORYZINE. CE remède d'un arôme agréable est sous la forme d'une POUDRE BLANCHE et contenu dans une petite bouteille.

\$10 A \$1,000 DEPOSES dans le STOCKS WALL STREET, conduisant à la fortune tous les mois.

ALLANS, RAE & Co, Québec, 23 Janvier 1885

CHÉMIN DE FER INTERCOLONIAL

1881—Arrangements d'hiver—1885

Les trains quitteront Lévis Pour Halifax et St-Jean 8.00 A. M.

Les trains arriveront à Lévis De la Rivière-du-Loup 5.18 A. M.

Les trains quitteront Lévis Pour Halifax et St-Jean 8.00 A. M.

Les trains arriveront à Lévis De la Rivière-du-Loup 5.18 A. M.

Les trains quitteront Lévis Pour Halifax et St-Jean 8.00 A. M.

Les trains arriveront à Lévis De la Rivière-du-Loup 5.18 A. M.

Les trains quitteront Lévis Pour Halifax et St-Jean 8.00 A. M.

Les trains arriveront à Lévis De la Rivière-du-Loup 5.18 A. M.

Les trains quitteront Lévis Pour Halifax et St-Jean 8.00 A. M.

Les trains arriveront à Lévis De la Rivière-du-Loup 5.18 A. M.

Les trains quitteront Lévis Pour Halifax et St-Jean 8.00 A. M.

Les trains arriveront à Lévis De la Rivière-du-Loup 5.18 A. M.

Les trains quitteront Lévis Pour Halifax et St-Jean 8.00 A. M.

Les trains arriveront à Lévis De la Rivière-du-Loup 5.18 A. M.

Les trains quitteront Lévis Pour Halifax et St-Jean 8.00 A. M.

Les trains arriveront à Lévis De la Rivière-du-Loup 5.18 A. M.

Les trains quitteront Lévis Pour Halifax et St-Jean 8.00 A. M.

Les trains arriveront à Lévis De la Rivière-du-Loup 5.18 A. M.

Les trains quitteront Lévis Pour Halifax et St-Jean 8.00 A. M.

CHÉMIN DE FER INTERCOLONIAL

1881—Arrangements d'hiver—1885

Les trains quitteront Lévis Pour Halifax et St-Jean 8.00 A. M.

Les trains arriveront à Lévis De la Rivière-du-Loup 5.18 A. M.

Les trains quitteront Lévis Pour Halifax et St-Jean 8.00 A. M.

Les trains arriveront à Lévis De la Rivière-du-Loup 5.18 A. M.

Les trains quitteront Lévis Pour Halifax et St-Jean 8.00 A. M.

Les trains arriveront à Lévis De la Rivière-du-Loup 5.18 A. M.

Les trains quitteront Lévis Pour Halifax et St-Jean 8.00 A. M.

Les trains arriveront à Lévis De la Rivière-du-Loup 5.18 A. M.

Les trains quitteront Lévis Pour Halifax et St-Jean 8.00 A. M.

Les trains arriveront à Lévis De la Rivière-du-Loup 5.18 A. M.

Les trains quitteront Lévis Pour Halifax et St-Jean 8.00 A. M.

Les trains arriveront à Lévis De la Rivière-du-Loup 5.18 A. M.

Les trains quitteront Lévis Pour Halifax et St-Jean 8.00 A. M.

Les trains arriveront à Lévis De la Rivière-du-Loup 5.18 A. M.

Les trains quitteront Lévis Pour Halifax et St-Jean 8.00 A. M.

Les trains arriveront à Lévis De la Rivière-du-Loup 5.18 A. M.

Les trains quitteront Lévis Pour Halifax et St-Jean 8.00 A. M.

Les trains arriveront à Lévis De la Rivière-du-Loup 5.18 A. M.

Les trains quitteront Lévis Pour Halifax et St-Jean 8.00 A. M.